



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer

Service Nature et Forêt

Bureau Foncier Forestier/Protection de la Forêt

Mont de Marsan, le 31 mai 2018

### **Attestation de consultation du public**

**Objet** : Mise en œuvre de l'article L. 123-19 du code de l'environnement – Participation du public

Je soussignée Julie LACANAL, chef du service nature et forêt de la direction départementale des territoires et de la mer des Landes, atteste que le dossier ci-dessous a fait l'objet d'une publication sur le site internet des services de l'État dans les Landes, en application de l'article L.123-19 du code de l'environnement.

**Nature et intitulés du dossier soumis à consultation :**

Dossier de demande d'autorisation de défrichement sur la commune de SAINT GEOURS D'AURIBAT pour un projet d'extension de carrière.

**Période de mise à disposition par voie électronique :**

Du lundi 9 avril 2018 au mercredi 9 mai 2018.

**Lien URL de la publication :**

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

**Aucune observation n'a été recueillie sur le site des services de l'État dans les Landes durant la phase de consultation.**

Le chef de Service

Julie LACANAL